

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Concernant l'octroi d'un mandat spécial à
Monsieur Philippe JANICOT

N°26188

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L322-2, L322-3, L322-4 et L322-6 ;
Vu la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires.

Vu le décret n°2006-765 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels titulaires de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les fonctions de Président, Vice-Présidents et conseillers communautaires donnent droit au remboursement des frais qui résultent de l'exécution des mandats spéciaux.

CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Philippe JANICOT à BENEUX (15) nécessite l'octroi d'un mandat spécial, dans les conditions de frais qui la détermination suivante.

DÉCIDE

Article 1 : De confirmer le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Philippe JANICOT au Tribunal des Epaves Navales de l'axe n. au Parc des Expositions - La Rue Georges BRUÉ (15) du 25 au 27 janvier 2025.

Article 2 : D'autoriser, à l'été concerné, le remboursement des frais réellement occasionnés pour l'octroi de mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de dépenses exposés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services est Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable (SGC) Limoges en. Amendes sont échangées afin en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 16/01/2025
et enregistré le 16/01/2025
Philippe JANICOT
Président de Limoges Métropole

Publié le jeudi 16 janvier 2025
Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978
sur l'accès à l'information.

DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Philippe JANICOT

1 DOCUMENT - Publié le 16 Janvier 2025



26188.pdf
(.pdf, 298,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**